

PRODUITS RECOMMANDÉS !!!

SIROP LAROZE

D'ECORCES D'ORANGES AMERES

25 années de succès attestent son efficacité connue :

TONIQUE EXCITANT. pour relever les fonctions de l'estomac, activer celles des intestins et guérir les maladies nerveuses, aiguës ou chroniques ;

TONIQUE ANTI-NERVEUX pour guérir ces malaises nombreux avant-coureurs de maladies qu'il guérit au début, et faciliter la digestion ;

ANTI-PERIODIQUE, pour enlever frissons, chaleurs, avec ou sans intermittence, dont les amers sont les pacifiques, guérir gastrites, gastralgies ;

TONIQUE REPARATEUR. pour combattre l'appauvrissement du sang dyspepsie, anémie, épuisement, maladie de langueur.

Fabrique, Expéditions Mon. J. P. LAROZE et Cie, rue des Lion-St-Paul, 2, Paris.

SIROP FERRUGINEUX

d'écorses d'oranges et de quassia amara

A L'IODURE DE FER INALTERABLE

L'état liquide est celui sous lequel le fer s'assimile facilement sans aucun doute, et sous lequel il est préférable aux pilules, aux dragées. Son action tonique due au fer, anti-périodique due au quassia amara, diffusible due à l'écorce d'orange, en font le meilleur reconstituant des tempéraments affaiblis, et le plus sûr auxiliaire de l'huile de foie de morue, parce qu'il a pour sa conduite le sirop d'écorses d'orange amères, si universellement apprécié pour la guérison des maux d'estomac, digestions pénibles, pertes d'appétit.

SIROP SEDATIF

D'ECORCES D'ORANGES AMERES

AU BROMURE DE POTASSIUM

De J. P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul. Paris.

Tous les médecins s'accordent à reconnaître au Bromure de potassium, chimiquement pur, une action sédative et calmante sur tout le système nerveux. Réuni au sirop Laroze d'écorses d'orange amères, dont l'action régulatrice des fonctions de l'estomac et des intestins est universellement appréciée, il est administré sans crainte d'aucun accident, chez les adultes, dans les Affections du cœur, des Voies digestives et respiratoires, les Névroses en général et les maladies nerveuses de la grossesse chez les enfants pour calmer l'Agitation, l'Insomnie et la toux pendant la Dentition.

Dépot : à Québec Ed. Giroux, à Montréal Devins et Bolton, à St. Hyacinthe, Dr. St. Jacques.

SIROP DEPURATIF

d'écorses d'oranges amères

A L'IODURE DE POTASSIUM

L'iodure de potassium est un altérant réel, un dépuratif d'une efficacité incontestable. Uni au sirop d'écorses d'orange amères, il est supporté sans trouble par toutes les constitutions, et l'intégrité des fonctions est sauvegardée, son dosage mathématique permet aux médecins d'en approprier l'usage aux divers tempéraments dans les affections scorbutiques, tuberculeuses, cancéreuses, et dans celles secondaires et tertiaires, même rhumatismales dont il est le plus sûr spécifique.

La section No. 20 sera dans la Province du Nouveau Brunswick, et s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 10, dans la ville de Newcastle, sur le chemin de l'Isle Chaplin, traversant de là les bras nord-ouest et sud-ouest de la Rivière Miramichi, et terminant à la station No. 320, environ un mille et trois quarts au sud du bras sud-ouest formant un parcours d'environ six milles, y compris les ponts sur les bras de la Rivière Miramichi.

Les Contrats pour les sections No. 17, 18, 19 et 20 doivent être parachevés et prêts pour pose de la voie le 1er Juillet, 1873.

Les plans et avec profils le Devis et les Stipulations du Contrat pour la section No. 7 seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires à Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean et Halifax, le et après lundi le 11e jour d'Avril prochain, pour les sections Nos. 5 et 6 aux mêmes bureaux, le et après Mercredi le 20 Avril prochain ; pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20 aux mêmes bureaux, le et après Mardi le 10e jour de Mai prochain.

Des Soumissions cachetées, pour les section Nos. 5, 6 et 7, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et marquées : "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Samedi le 7e jour de Mai prochain ; et pour les sections Nos. 17, 18, 19 et 20, jusqu'à 7 heures P. M. Mercredi le 25e jour de mai prochain.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A WALSH.

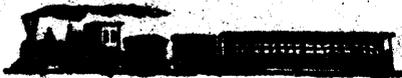
ED. B. CHANDLER.

C. J. BRYDGES,

A. W. McLELLAN,

Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 24 mars 1870. }



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 5, 6 et 7, ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 5 est dans la Province de Québec et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 2, quarante milles à l'est de la Rivière du Loup jusqu'au poteau du soixante-sixième mille, près de Rimouski, formant un parcours d'environ 26 milles.

La section No. 6 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de l'extrémité est de la section No. 3, vis-à-vis Dalhousie, jusqu'au côté ouest du Grand Chemin de la Malle, près du poteau du quarante-huitième mille, courant à l'est de la Rivière Jacquet, formant un parcours 21 milles d'environ.

La section No. 7 est dans la Province de la Nouvelle-Écosse et s'étend à partir de l'extrémité sud de la Section No. 4 près de la Rivière Philippe, jusqu'à la Station Q, (étant auparavant la Station

on Cinquante) au Lac Folly, formant un parcours d'environ 24 milles.

Les contrats pur les susdits sections devront être parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er juillet 1871.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 17 sera dans la Province de Québec, et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 14 en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 685, environ un mille en haut de la ligne de division entre les comtés de Rimonski et Bonaventure formant un parcours d'environ 20 milles.

La Section No. 18 sera dans la Province de Québec et s'étendra de l'extrémité est de la Section No. 17, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à la Station No. 380 près de Clark's Brook, formant un parcours d'environ 30 milles.

La section No. 19 s'étendra à partir de l'extrémité est de la section No. 18, dans la Province de Québec, en descendant la vallée Matapédia, jusqu'à sa sortie, et traversant de là la Rivière Restigouche jusqu'à la station No. 370 à l'extrémité ouest de la section No. 3, dans la Province du Nouveau-Brunswick, formant un parcours d'environ 91 milles, y compris le pont sur la Rivière Restigouche.



Terres à vendre !!

Les terres ci-dessus appartenant à L'Hon. L. V. Sicotte, situées à vingt arpents à l'Ouest de la Cité de St. Hyacinthe, sont offertes en vente à des prix très bas et à des termes avantageux.

Les propriétaires actuels diviseront ce lopin de terre en une, deux et même trois terres si la chose est demandée.

Ces terres sont pourvues de bâtisses pour l'exploitation et sur l'une d'elle se trouve cette magnifique résidence autrefois occupée par Son Honneur le Juge Sicotte.

AUSSI

Un lot ou emplacement avec une Maison et dépendances, bien situé pour une résidence privée, coin des rues St. Hyacinthe et St. Antoine, près du Bureau de Poste en cette Cité.

Pour informations et conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie du TRUST & LOAN, à Montréal, ou à M. HENRY BARBEAU, à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe 15 février 1870.